



## SANET STAR 10 X 1 L

WM 0712927

Numéro de commande: 0712927

Version 3.0

Date de révision 02.06.2015

Date d'impression 16.06.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SANET STAR 10 X 1 L  
numéro d'identification : 61189

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S  
3, avenue du Canada  
91974 Les Ulis Cedex  
Téléphone : +330169189512  
Téléfax : +330169288965  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.  
Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Corrosif R35: Provoque de graves brûlures.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.  
**Prévention:**  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement



## SANET STAR 10 X 1 L

WM 0712927

Numéro de commande: 0712927

Version 3.0

Date de révision 02.06.2015

Date d'impression 16.06.2015

de protection des yeux/ du visage.

### Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### Elimination:

P501

Ne jeter que les emballages entièrement vides dans les containers spéciaux.

### 2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.  
Pas d'information disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
acide sulfamidique	5329-14-6 226-218-8 01-2119846728- 23	Xi; R36/38 R52-R53	Eye Irrit.2; H319 Skin Irrit.2; H315 Aquatic Chronic3; H412	>= 10 - < 15

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d' eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.



## SANET STAR 10 X 1 L

WM 0712927

Numéro de commande: 0712927

Version 3.0

Date de révision 02.06.2015

Date d'impression 16.06.2015

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : effets corrosifs  
Risques : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux :

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.



## SANET STAR 10 X 1 L

WM 0712927

Numéro de commande: 0712927

Version 3.0

Date de révision 02.06.2015

Date d'impression 16.06.2015

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle



## SANET STAR 10 X 1 L

WM 0712927

Numéro de commande: 0712927

Version 3.0

Date de révision 02.06.2015

Date d'impression 16.06.2015

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### DNEL

acide sulfamidique : Utilisation finale: **Consommateurs**  
Voies d'exposition: **Ingestion**

Utilisation finale: **Travailleurs**  
Voies d'exposition: **Inhalation**  
Valeur: **7,5 mg/m3**

Utilisation finale: **Consommateurs**  
Voies d'exposition: **Inhalation**  
Valeur: **1,85 mg/m3**

Utilisation finale: **Consommateurs**  
Voies d'exposition: **Ingestion**  
Effets potentiels sur la santé: **Long terme - effets systémiques**

Utilisation finale: **Travailleurs**  
Voies d'exposition: **Contact avec la peau**  
Effets potentiels sur la santé: **Long terme - effets systémiques**

Utilisation finale: **Consommateurs**  
Voies d'exposition: **Contact avec la peau**  
Effets potentiels sur la santé: **Long terme - effets systémiques**

### PNEC

acide sulfamidique : **Eau douce**  
Valeur: **0,3 mg/l**

**Eau de mer**  
Valeur: **0,03 mg/l**

**intermittent release**  
Valeur: **0,3 mg/l**

**STP**  
Valeur: **200 mg/l**

**Sédiment d'eau douce**  
Valeur: **0,3 mg/kg**

**Sédiment marin**  
Valeur: **0,3 mg/kg**

**Sol**  
Valeur: **3 mg/kg**

**Eau douce**  
Valeur: **0,048 mg/l**

**Eau de mer**  
Valeur: **0,0048 mg/l**



## SANET STAR 10 X 1 L

WM 0712927

Numéro de commande: 0712927

Version 3.0

Date de révision 02.06.2015

Date d'impression 16.06.2015

### STP

Valeur: 2 mg/l

### Sédiment d'eau douce

Valeur: 0,173 mg/kg

### Sédiment marin

Valeur: 0,0173 mg/kg

### Sol

Valeur: 0,00638 mg/kg

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter un écran facial:  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

### Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle  
ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant  
la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions  
particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de  
contact).

Protection de la peau et du  
corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la  
concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Protection respiratoire

: N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.  
Type de Filtre recommandé:  
Filtre ABEK-P3  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide  
Couleur : rose  
Odeur : odorisé  
Seuil olfactif : Donnée non disponible



## SANET STAR 10 X 1 L

WM 0712927

Numéro de commande: 0712927

Version 3.0

Date de révision 02.06.2015

Date d'impression 16.06.2015

pH	: env. 0,4
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,073 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
réserve acide	: 5,17 g/100g
Temps d'écoulement	: env. 11 s Section transversale: 4 mm
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses



## SANET STAR 10 X 1 L

WM 0712927

Numéro de commande: 0712927

Version 3.0

Date de révision 02.06.2015

Date d'impression 16.06.2015

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Information supplémentaire : Donnée non disponible

#### Composants:

##### Sulfamic Acid :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 3.160 mg/kg

DL50 oral rat: > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 rat: > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: lapin  
Résultat: Irritant pour la peau.  
Méthode: OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: lapin  
Résultat: Irritation des yeux  
Méthode: OCDE ligne directrice 405

Toxicité à dose répétée : rat: 1000 mg/kg



## SANET STAR 10 X 1 L

WM 0712927

Numéro de commande: 0712927

Version 3.0

Date de révision 02.06.2015

Date d'impression 16.06.2015

NOAEL: 1.000 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 90 h

Méthode: OCDE ligne directrice 408

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### Sulfamic Acid:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 70,3 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 71,9 mg/l Durée d'exposition: 24 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50r : 48 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

##### Produit:

Biodégradabilité	: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
------------------	--

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

##### Composants:

##### Sulfamic Acid:

Bioaccumulation	: Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: -4,34

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

##### Produit:

Evaluation	: Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..
------------	--



## SANET STAR 10 X 1 L

WM 0712927

Numéro de commande: 0712927

Version 3.0

Date de révision 02.06.2015

Date d'impression 16.06.2015

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 200129 Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse



## SANET STAR 10 X 1 L

WM 0712927

Numéro de commande: 0712927

Version 3.0

Date de révision 02.06.2015

Date d'impression 16.06.2015

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau). Mise à jour: Affections provoquées par le chlorure de sodium dans les mines de sel et leurs dépendances

Composés organiques volatils : Directive 1999/13/CE  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 0,14 %, 18,56 g/l

Directive 1999/13/CE  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 0,14 %, 1,47 g/l

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

## SECTION 16: Autres informations

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R52 Nocif pour les organismes aquatiques.  
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Texte complet pour phrase H

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire



## SANET STAR 10 X 1 L

**WM 0712927**

**Numéro de commande: 0712927**

Version 3.0

Date de révision 02.06.2015

Date d'impression 16.06.2015

spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

---

50000002521